



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur www.lachapellethouarault.fr et sur Facebook / La Chapelle-Thouarault



VIE MUNICIPALE

■ PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 11 octobre 2023

- Présentation d'un projet d'urbanisme sur l'îlot 13-15-17 rue du Commerce en présence des riverains invités individuellement.
- Vente de parcelles à Néotoa pour la réalisation du projet au 8 rue de la Chesnaie pour un montant de 187 000€.
- Acquisition de la parcelle située au 6 rue de la Noé et signature de la convention de portage pour ce bien avec Rennes Métropole. Ce bien est situé en centre bourg, et est également proche du terrain d'assiette de deux opérations immobilières en projet : 1 rue des Rochers et 6 Impasse des Pommiers Fleuris.
- Projet médiathèque : suite à la procédure d'appels d'offres 12 lots (sur un total de 15) sont attribués

Conseil municipal du 15 novembre 2023

- Approbation du compte-rendu annuel au 31/12/2022 relatif à la ZAC de la Niche aux Oiseaux présenté et dressé par l'aménageur Territoires et Développement.
- Projet médiathèque : attribution du lot N°2 « Terrassement et VRD ».
- Signature de la convention d'occupation précaire du bien situé au 1 rue des Sports par l'APE de l'école Roger Beaulieu à titre gratuit.
- Pôle de tennis intercommunal : paiement des sommes dues pour la section de fonctionnement 2021 et 2022 et signature de la convention de répartition des charges de fonctionnement pour une durée de 4 ans.
- Signature de la convention avec Eaux&Vilaine, relative à la mise en œuvre d'actions en faveur du bocage.
- Signature de la convention 2024-2028 avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour les deux refuges existants : Coulée Verte et Niche aux Oiseaux.
- Dépôt de demande de subvention au titre de la DETR 2024 pour la rénovation énergétique (chauffages et éclairage) dans le groupe scolaire.

DATES À RETENIR

Marché de Noël. Dimanche 17 décembre 10h - 13h.

Vœux à la population. Mme le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leurs vœux le 12 janvier 2024 à 18h30 à la salle socioculturelle.

Rencontres citoyennes. Les élus viennent à votre rencontre samedi 25 novembre de 10h à 12h. Venez échanger avec eux !

- Dans le bourg, place de la mairie
- Quartier de la Niche aux Oiseaux, sous le kiosque
- Au Pont-Harel
- À La Gripière

VIE COMMUNALE

■ TRAVAUX RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

Le chantier des travaux de renouvellement du réseau des eaux usées avance conformément au planning prévisionnel. Les branchements et les collecteurs sont installés :

- Rue de Bel Air : 1ère quinzaine de novembre
- Rue du Haut-Village : 2ème quinzaine de novembre
- Rue des Sports : début décembre

La fermeture de l'ensemble des rues et carrefours concernés est programmée en décembre pour faire les enrobés.

■ PERMIS DE VÉGÉTALISER

Afin d'offrir la possibilité aux citoyens d'agrémenter des espaces du bourg par la végétalisation, la municipalité vous propose un « Permis de végétaliser ». Ce document est disponible à la mairie et sur le site web.

■ PLANTATION DE HAIE

Dans le cadre du programme Breizh Bocage 2, une haie

de 520m va être plantée dans le champ de la Basse-Vallée (route de Cintré sur la gauche, 100m après le verger communal). Une première étape dans le projet de reboisement réalisé cet hiver par le groupe de travail communal avec la participation des scolaires !

■ CHATS ERRANTS

Il a été constaté un nombre important de chats se promenant dans le bourg. Pour rappel, les propriétaires sont incités à faire stériliser leurs chats avant l'âge de sept mois afin d'éviter une prolifération dommageable pour tous, y compris pour les chats eux-mêmes. Par ailleurs, les chats doivent être identifiés par tatouage ou puce électronique : c'est une obligation légale.

URBANISME

■ TERRAINS DISPONIBLES

Des terrains sont encore disponibles dans le dernier îlot du quartier de La Niche Aux Oiseaux pour la construction de maisons passives.

Renseignement auprès de la mairie ou de l'aménageur Territoire au 02 99 35 45 35.

MÉTROPOLE

■ TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

C'est la loi : à partir du 1er janvier 2024, chaque citoyen devra trier ses déchets alimentaires et ne plus les mettre avec les ordures ménagères. L'objectif : la réduction des déchets.

Rennes Métropole propose à chaque habitant des solutions de tri adaptées à son mode de vie et à son territoire par compostage ou collecte.

Pour notre commune :

- Compostage individuel pour les citoyens qui habitent une maison avec jardin. Des distributions gratuites de composteurs individuels sont proposées.
- Des aires de compostage partagées seront progressivement installées au pied des immeubles ou sur des espaces publics par Rennes Métropole en lien étroit avec la commune et les gestionnaires d'immeubles.

Plus d'information sur le site de Rennes Métropole/Tri des déchets alimentaires.

■ DISTRIBUTION DU MENSUEL ICI RENNES

Si vous ne recevez pas le mensuel de Rennes Métropole dans votre boîte aux lettres, merci de le signaler par mail à l'adresse mail : icirenes@metropole.fr

SÉNIORS

■ REPAS DES AÎNÉS

Samedi 9 décembre, salle socioculturelle à partir de 12h.

Repas concocté par Au gré des saisons, dessert par l'Atelier du Pain, animation musicale Thierry Simon, tombola, danse...

Un moment traditionnel de partage et de fête !

■ ACTIVITÉS POUR LES PLUS DE 60 ANS

Manon et Flavie en Service civique seniors, mettent en place des activités pour les personnes de plus de 60 ans. Si vous souhaitez participer ou vous renseigner, contactez-les au 02 99 07 66 64 ou par mail à : servicecivique35590@gmail.com

- **Veille téléphonique.** Pour un renseignement, un conseil ou tout simplement une envie de discuter. Tous les lundis de 14h à 16h et le vendredi de 10h à 12h.
- **Activités jeux de société** dans la salle commune de la Maison Senior. Tous les mardis de 13h 30 à 15h30.
- **Visites de convivialité.** Vous pouvez aussi les solliciter pour partager un moment ou un accompagnement dans la commune (bibliothèque, pharmacie...). Le lundi de 10h à 12h.
- **Partenariat avec l'école.** Si vous aimez accompagner les enfants, vous pouvez proposer votre participation pour du bricolage, du jardinage, de la cuisine, de la lecture, des sorties...

D'autres choses vous seront bientôt proposées... N'hésitez pas à solliciter Manon et Flavie !

VIE CULTURELLE

Spectacle de SLAM à la bibli



Vendredi 1er décembre à 19h

Louis la Malice est un duo plein d'épices composé de deux slammeuses à la verve contagieuse. Charles Louis et Malice tendent un miroir poétique, fantaisiste et sensible, au monde qui les entoure. Michel Monestes (Charles Louis) de la Chapelle-Thouarault et Alice Michel (Malice) d'Iffendic sont les auteurs talentueux de ce duo joyeux !

Soirée suivie de dédicaces.

■ EXPOS PHOTOS

Philippe Hardy, une ville la nuit

Du 2 novembre au 11 décembre

Vernissage le 25 novembre 11h30
Salle du conseil. Ouvert à tous.

"Une ville la nuit" est un récit d'une déambulation nocturne à la recherche d'un sujet, influencé par les images électriques des grandes métropoles américaines ou asiatiques.

En partenariat avec ART2Rennes

Prochainement : l'abécédaire des CP

Les élèves de CP (avec l'aide de leur professeur) nous préparent une belle expo ! L'objectif est de se familiariser avec la photographie en utilisant des éléments naturels afin de créer des lettres.

Leur travail sera exposé dans les vitrines de la salle du conseil du 18 décembre 2023 au 19 janvier 2024

■ À LA BIBLIOTHÈQUE

Si la harpe m'était contée

Mercredi 29 novembre à 16h15.

Une animation contée en musique par les élèves de harpe de l'École de musique de La Flume. Entrée libre.

Pourvu qu'il neige !

Mercredi 13 décembre à 10h30. Un spectacle tout public avec la compagnie Blablabla et tralala.

■ SORTEZ EN BUS !

Mardi 19 décembre : 20h au TNB

"Il Tartuffo" (Le Tartuffe) de Molière, mise en scène Jean Bellorini

Censurée en 1664 pour son irrévérence, la comédie de Molière, dopée par la troupe du Théâtre National de Naples, arrive à Rennes dans une version italienne et pop. Tout y passe : le conflit des générations, l'émancipation des femmes, la liberté de penser. A partir de 14 ans - Durée 2h - spectacle en italien surtitré en français - jauge : 10 places pour notre commune

Tarif plein : 20 € - Tarif réduit : 16 € (demandeur d'emploi et - de 30 ans) - Tarif sortir ! : 5 €

Pour les détenteurs de la carte TNB, tarifs sur le site du TNB.

Réservation avant le 5 décembre 2023. Renseignement à la bibliothèque / Inscription auprès de la spectatrice-relais : sylviane.jamet@gmail.com.

VIE SCOLAIRE

Semaine du goût



Les trois classes de maternelle ont préparé des confitures avec des fruits de saisons : pomme-raisin (avec le

raisin récolté dans la cour), coings et pomme-rhubarbe. Les élèves se sont réunis avant les vacances d'automne pour goûter leurs préparations. Tout le monde s'est régalé !

Classe hors les murs

Depuis la rentrée une classe de CP-CE1 fait classe dehors tous les 15 jours. C'est l'occasion de se reconnecter à la nature et de mieux la connaître, de découvrir la commune et de travailler la lecture, le calcul, la grammaire... hors des murs de la classe.

Pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918, nous sommes allés voir le monument aux morts. En ces temps troublés, plus que jamais nous avons parlé de la paix et de l'amitié entre les peuples.

Sortie à Trémelin

Les CP et CE1 sont allés en forêt de Trémelin afin de découvrir l'automne et les arbres. Ils ont appris à reconnaître des arbres, des feuilles... Ils ont fait des cabanes afin de s'abriter des gouttes de pluie. Une sortie dans la bonne humeur !

VIE ASSOCIATIVE

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le dossier de demande de subvention est en ligne sur le site internet de la mairie. Vous devez le transmettre avant la fin de l'année.

■ AG DU CLUB DE L'AMITIÉ

Assemblée générale du Club de l'amitié le jeudi 7 décembre 2023 à 10h15 à la salle socioculturelle suivie d'un repas. **Inscriptions** : Claude Chollet 06 61 77 95 70 ou Alain Decosse 07 81 37 32 35.

Rappel. Le Club de l'amitié se réunit les 1er et 3ème jeudi de chaque mois à la salle socio culturelle pour une après-midi détente autour de jeux de société, palets, boules etc...

Les nouvelles idées seront les bienvenues !

■ LOTO DE L'ASSO VILLAGE

Samedi 2 décembre à 20h à la salle socioculturelle

Renseignement et inscription : 06 83 17 17 95 ou 09 53 35 01 05

■ AG ASSPICC

L'Association Pour les Initiatives Citoyenne des Capelthouarains (ASSPICC) vous convie à son assemblée générale le 28 novembre à 19h, salle du Haut-Village.

■ LA K'BINE À LIRE

Installée dans la cabine téléphonique près de l'église, face à la pharmacie, la K'bine à lire est un lieu partagé par tous.

Choix des livres. La responsabilité de chacun doit permettre l'accès à tout public.

Entretien. Des bénévoles participent à sa bonne tenue, vous êtes les bienvenus pour rejoindre l'équipe!

Rappel. Merci de veiller à la propreté des livres : ne pas déposer de livres sales ou poussiéreux.

La K'bine à lire est une initiative ASSPICC. Contact : kbine.a.lire. asspicc@gmail.com - 07 49 29 99 47

■ LUDOTHÈQUE STRIKE

Prêt-toi au jeu !

La ludothèque STRIKE organise une grande journée jeux le dimanche 26 novembre de 10 h à 18 h à la salle socio. Venez découvrir de nouveaux jeux (jeux de cartes, de plateaux, d'ambiance...)

Des plages horaires pour les enfants sont prévues ainsi que des boissons et goûters.

Bonne ambiance garantie !

■ APE : À VOS AGENDAS 2024 !

L'Association des parents d'élèves (APE) de l'école Roger Beaulieu sera présente lors du **marché de Noël** et prépare plusieurs événements pour le 1er trimestre 2024.

Repas convivial et ouvert à toutes et tous à la salle socio-culturelle le samedi 27 janvier. Soirée dansante à l'issue du repas.

Braderie le dimanche 18 février à la salle socio-culturelle.

Fête de l'école le samedi 29 juin. Cette année nous changeons le format et pensons animer la cour de l'école de 10h à 18h avec un stand restauration sur place le midi.

Contact : apechappellethouarault@gmail.com

■ LES P'TITS LOUPS

L'espace-jeu Les P'tits Loups est un lieu d'accueil collectif de proximité, ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30, pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur adulte référent (parent, grand-parent, assistant maternel, assistant familial...).

Il ne s'agit pas d'un mode de garde, mais d'un lieu où l'enfant évolue sous le regard de l'adulte référent qui en est responsable et qui l'accompagne dans ses découvertes.

L'enfant peut ainsi jouer au contact d'autres enfants dans un espace adapté et sécurisé, participer à des activités diverses : jeux libres, activités manuelles, ateliers de motricité, éveil musical, sorties...

L'espace-jeu est destiné à favoriser la socialisation, l'épanouissement et le développement global du jeune enfant. Il propose un lieu d'échange pour les adultes, qui se rencontrent et partagent leurs expériences.

Contact: lesptitsloups35@hotmail.com

Venez nombreux nous rejoindre !

■ TENNIS DE TABLE

Après les "années noires" dues au Covid, les effectifs ont quasiment doublé : plus de 20 jeunes à l'école du tennis de table le mercredi (à L'Hermitage) et une quinzaine de joueurs en « ping-pong loisir » le mardi à La Chapelle-Thouarault.

Une équipe engagée en championnat adulte (sans doute deux à partir de janvier) et plusieurs chez les jeunes. Une 1ère place en championnat d'Ille-et-Vilaine en catégorie Vétérans 5.

Contact : atlaraquettedor.micheldenais@orange.fr

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Des astuces pour vos tontes

Le 1er janvier 2024, toutes les déchetteries et les plateformes de végétaux de Rennes Métropole stoppent la prise en charge des tontes. L'occasion de découvrir ou re-découvrir les bienfaits des végétaux pour nos jardins.

L'automne est un moment important pour s'assurer de la bonne santé du jardin et les tontes sont une ressource précieuse pour nourrir et protéger sols et plantations. En effet, les sols souffrent de la sécheresse laissée par les étés de plus en plus secs.

Afin de favoriser la reprise de la pelouse après cette rude période, vous pouvez rehausser la hauteur de coupe et espacer les fréquences de tontes. A l'automne, tondez en mulching et laissez sur place les résidus finement broyés ainsi que les feuilles mortes, créant ainsi un engrais naturel pour la pelouse.

Vous pouvez également tondre avec votre bac de ramassage afin de collecter les feuilles en même temps et les stocker pour équilibrer votre compost ou pailler vos végétaux.

Que faire de la tonte ?

- en paillage : 2 cm de tonte fraîche ou 10 cm de tonte sèche au pied des arbres, des haies, au potager et sur les massifs de fleurs.
- dans votre composteur

Tondre différemment



plus haut (entre 9 et 15 cm)



par temps sec



sans bac de récupération (mulcher)

Réduisez la surface de pelouse



Créez un espace de prairie moins gourmand en eau, en entretien et qui apporte plus de biodiversité.



Plantez des arbustes à fruits (framboisiers, mûriers...).



Démarrez un petit potager avec des plantes aromatiques, des tomates cerises... ou plus encore !

Plus d'info sur la mise en pratique

<https://metropole.rennes.fr/reduire-ses-dechets-au-jardin>

**Prochain Chap'actu :
merci d'envoyer vos articles
avant le 5 janvier 2024.**

ETAT CIVIL

Naissances

POIRIER Achille,
le 21 septembre 2023

SILEMEHOU Mathys,
le 22 octobre 2023

DELAUNAY Léa,
le 26 octobre 2023

Décès

JOUAN René,
le 29 septembre 2023

PRATIQUE

Certains objets perdus sont déposés en mairie. N'hésitez pas à venir les réclamer.

■ HORAIRES MAIRIE

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

■ PERMANENCES ÉLUS

Régine Armand, maire.
Le lundi 17h-18h

Christiane Bouquet, 3ème adjointe à la culture et aux affaires sociales.
Le lundi 17h-18h et sur rendez-vous.

Myriem Tréhin, 1ère adjointe aux finances, affaires scolaires et périscolaires, jeunesse et communication. Sur rendez-vous.

Patrick Morre, 2e adjoint au cadre de vie, aux relations avec les associations, aux questions agricoles et à la voirie. Sur rendez-vous.

Jean Magand, 4e adjoint urbanisme, projets d'aménagement, développement durable, patrimoine bâti communal et projets d'équipement. Sur rendez-vous.

■ NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie : 17 / Pompiers : 18 / Samu / 15
Centre anti-poison : 02 99 59 22 22
Voirie : metropole.rennes.fr/signalementvoirie
Dépannage Enedis : 09 726 750 35



Directrice de la publication :
Régine Armand

Mise en page & impression :
Service communication